

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CNP ASSUR IXIS CREDIT

Code ISIN : FR0007085816

Société de gestion : Ostrum Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM est de réaliser une performance annuelle supérieure à celle de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Credit Corporate Duration Hedged Index sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans, après déduction des frais de gestion. L'indice composite Bloomberg Barclays Euro Aggregate Credit Corporate Duration Hedged Index est l'équivalent du Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate couvert en duration taux par l'indice MFI correspondant. L'indice MFI correspondant est un panier de contrats futurs de taux qui correspondent à la duration et aux positions de courbe au plus près possible de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate. En plus concret, l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Credit Corporate Duration Hedged Index est l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate couvert en duration taux par des contrats futurs de taux de façon à annuler la duration taux de l'indice en neutralisant au mieux les positions de courbe de taux.
- La politique d'investissement de l'OPCVM, repose sur un processus de sélection des titres selon leurs propres caractéristiques, indépendamment de leur impact sur la répartition globale du portefeuille, afin d'identifier la valeur ajoutée de certains de ces titres. Cette sélection s'appuie sur une recherche d'analyse Crédit (utilisation par exemple d'informations provenant des banques) et sur un contrôle des prises de risques par rapport à l'indicateur de référence d'une part et par rapport au risque de défaut des émetteurs de titres détenus en portefeuille d'autre part. Le portefeuille de l'OPCVM est investi principalement en titres obligataires et titres de créances, appartenant à l'univers Investment Grade (notation minimale BBB- (Standard & Poor's et Fitch) ou de Baa3 (Moody's), émis par des émetteurs publics d'un Etat membre de l'Union européenne ou par des émetteurs privés ayant leur siège social dans l'OCDE. Ces titres sont libellés en euro (à hauteur de 95% de l'actif net du portefeuille). La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de l'OPCVM lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise entre 0 et 8.

Cet OPCVM a pour classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

- L'OPCVM capitalise et/ou distribue ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés obligataires de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	0,22%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

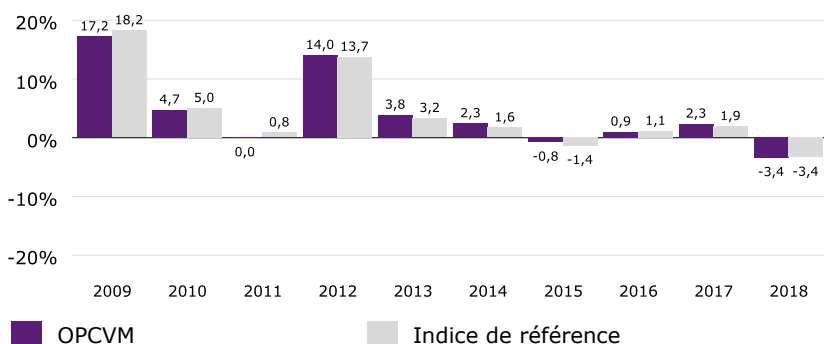
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en septembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de contact@ostrum.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2003.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : OSTRUM ASSET MANAGEMENT – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.ostrum.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.ostrum.com.
- La responsabilité de Ostrum Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.